

English Club

Terms and Conditions

Autumn 2009

1. Academic Year and Terms

- a. The academic year is based on the public school years in Vaud Canton of Switzerland.
- b. The academic year 2009 – 2010 will start 31 August 2009 and continue until June 2010.
- c. School holiday periods are available on our website.

2. Registration and Enrollment

- a. Registration in regular classes is per academic year in full.
- b. Upon acceptance of the student by the Centre enrollment for all three academic terms is automatically done.
- c. Withdrawal for subsequent terms is allowed without charge up to two weeks prior to the beginning of the next term.
- d. Students who have withdrawn have no prior claim on returning to the class. Class open slots will be allocated to the wait list by the Centre.
- e. Late enrollment for a partial year or term is at the complete discretion of the Centre.
- f. Absences or missed sessions will not be refunded

3. Fees

- a. Enrollment fee
- b. Enrollment fees are invoiced per term for the standard courses. For private courses individual arrangements may be made.
- c. Library Fee
- d. Any lost or damaged library books will be invoiced to the student or parent.

4. Parental Responsibility

- a. Parents are responsible for the actions and behavior in and around the Centre's facilities.
- b. Parents of minor children agree to have their children at class on time for the start of their period. Parents also agree to pick up their children promptly after the end of class.

5. Limitations of Liability

- a. The Centre is not responsible for children outside of the class times and Centre facilities.

1. Année scolaire et trimestres

- a. L'année scolaire est basée sur le calendrier scolaire du Canton de Vaud en Suisse.
- b. L'année scolaire 2009 – 2010 commencera le 31 août 2009 et continuera jusqu'en juin 2010.
- c. Les jours fériés sont disponibles sur notre site Internet.

2. Inscription et enrôlement

- a. L'inscription aux cours est pour toute l'année scolaire.
- b. Dès l'acceptation de l'étudiant par le Centre, l'inscription pour les trois trimestres est automatiquement faite.
- c. Le retrait pour les trimestres suivants est permis sans paiement, jusqu'à deux semaines avant la fin du trimestre en cours.
- d. Les étudiants qui se sont retirés n'ont aucune priorité, s'ils désirent revenir en classe. Les places vacantes seront données à ceux qui sont inscrits sur la liste d'attente.
- e. L'enrôlement de dernière minute pendant l'année ou le trimestre en cours est à la discrétion du Centre.
- f. Les absences ou les séances manquées ne seront pas remboursées.

3. Frais

- a. Frais d'enrôlement
 - i. Une facture sera envoyée chaque trimestre pour les cours standards. Pour les cours privés, des dispositions individuelles peuvent être prises.
- b. Frais de bibliothèque
 - i. Pour tout livre endommagé ou perdu appartenant à notre Centre, une facture sera envoyée à l'étudiant ou au parent.

4. Responsabilité parentale

- a. Les parents sont responsables des actions et de la conduite à l'intérieur et autour du Centre.
- b. Les parents d'enfants mineurs s'engagent à amener leurs enfants en classe à temps pour le début de leur cours et de venir les chercher rapidement après la fin de classe.

5. Restrictions de responsabilité

- a. Le Centre n'est pas responsable des enfants à l'extérieur des heures de cours et du bâtiment du Centre.

Student Name

Signature

Copy for Client